

Régularisations de l'accent circonflexe

Théorie et exercices tirés du site
Centre collégial de développement de
matériel didactique

<http://www.ccdmd.qc.ca/>

Adaptés par Sylvie Blain

Orthographe traditionnelle

- «je connais» mais «il connaî^t»
- «je disparaissais» mais «il disparaî^t»
- île, co^ut, maî^tresse, ao^ut, etc.

Dans tous ces cas, l'usage de [^] n'avait aucune utilité réelle.

Règle générale

- L'accent circonflexe disparaît sur les lettres *i* et *u*.
- Par exemple :
- *un maitre*
- *une boite*
- *il brule*
- *s'il vous plait*



Quelques exceptions...

- *dû, mûr, sûr*, au masculin singulier
 - afin d'éviter la confusion avec les mots *du, mur* et *sur* ;
- *jeûne(s)*
 - afin d'éviter la confusion avec *jeune(s)* ;
- certaines formes du verbe *croitre*
 - lorsqu'il y aurait confusion possible avec les formes du verbe *croire*. Ex. : *je croîs, il croît, ils crûrent* ;
- les terminaisons verbales du passé simple avec *nous* et *vous* (*nous vîmes, vous fûtes*) et celles du subjonctif imparfait ou plus-que-parfait (*qu'il partît, qu'il eût voulu*)

Avantages

- Plus besoin de connaître par coeur les endroits où un accent circonflexe était requis sur i ou u.
- Ces listes de mots étaient longues et il n'y avait pas de règle unique. C'était du cas par cas.

